



## FCA-25-VL-EXP-35H-V2 PROGRAMME DE FORMATION

### **INTITULE DE LA FORMATION :**

Formation initiale d'exploitant de centre de contrôle technique des véhicules léger.

### **OBJECTIF GENERAL DE LA SEQUENCE :**

A l'issue de la formation, l'exploitant sera capable de connaître les dernières obligations réglementaires et techniques nécessaires selon l'arrêté :

*À défaut de la présentation d'une des qualifications prévues au point A.1 de l'annexe IV de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié, la personne physique assurant l'exploitation du centre de contrôle (exploitant), désignée à cet effet par le titulaire de l'agrément du centre, justifie d'une formation d'une durée minimale de 35 heures dans un délai maximum de 6 mois à compter de sa désignation.*

### **REFERENCEMENT :**

Le référencement de cette formation est conforme au point 3.1 du cahier des charges CDC 30 défini par le Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales.

Notre programme de formation porte sur les thèmes définis par le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales, en date du 27 novembre 2017.

### **TYPE D'ACTION DE FORMATION :**

Qualification des exploitants de centres de CT VL (point D de l'annexe IV de l'Arrêté du 18 juin 1991 version consolidée). Entretien ou perfectionnement des connaissances (Article L 6313-1 du Code du Travail).

### **CATEGORIE DE VEHICULES CONCERNES :**

Véhicules motorisés de Catégorie VL.

### **PREREQUIS :**

Aucun

### **PUBLIC VISE :**

Prioritairement exploitant de centres de contrôle technique VL  
Tout public

### **MODALITES D'INSCRIPTION :**

Inscription transmise au plus tard la veille de la formation

Pour les personnes en situation de handicap, contacter le référent Handicap [fcact@orange.fr](mailto:fcact@orange.fr)



## **FCA-25-VL-EXP-35H-V2**

### **PROGRAMME DE FORMATION**

#### **NOMBRE MAXIMAL DE STAGIAIRES PAR SESSION :**

14 stagiaires en présentiel

#### **MOYENS D'ENCADREMENT :**

Les formations sont dispensées par un formateur habilité par l'organisme FCA et disposant des références techniques et pédagogiques le rendant apte à animer cette formation.

**DUREE :** 35 heures

#### **METHODE PEDAGOGIQUE :**

Les modules du référentiel seront abordés selon 2 méthodes avec la répartition suivante :

- Cours magistraux en présentiel d'une durée de 35 heures

#### **CONDITIONS :**

Le référentiel du Département du contrôle technique des véhicules et des affaires transversales en date du 27/11/2017, impose pour cette formation un module technique général. *L'ARRETE DU 18 JUIN 1991 consolidé* impose une durée minimale de 35 heures.

Pour cette formation, FCA présente le module technique général, pour une durée de 35 heures.

#### **MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME ET MODALITES D'EVALUATION :**

Evaluation théorique composée de 70 questions d'une durée de 2 heure et 30 minutes (incluant la correction)

#### **DOCUMENTS REMIS A LA FIN DU STAGE :**

Attestation de formation conforme au 4.2 du CDC 30 mentionnant notamment :

- L'identité du stagiaire
- La raison sociale de l'organisme de formation
- L'adresse électronique de l'organisme de formation
- Les références du programme à l'exception de son indice
- Le libellé du programme ; la durée ; les dates de stage
- Le résultat satisfaisant aux contrôles de connaissance et examens pratiques (si réalisés).



## FCA-25-VL-EXP-35H-V2 PROGRAMME DE FORMATION

### PROGRAMME DE LA FORMATION :

<b>Initiale EXPLOITANT VL 2025</b>			Déposé
			volume horaire
N° modul	Fonction	Descriptif	
accueil		accueil et présentation	0,5
Module 1	Maîtrise de la réglementation	Les acteurs du contrôle technique	3,5
Module 2		Les textes réglementaires	3
Module 3		Les véhicules et le contrôle technique	4
Module 4		L'agrément du contrôleur	2
Module 5		L'agrément du centre de contrôle	4
Module 6		La maintenance des matériels de contrôle	4
Module 7		L'outil informatique et les liaisons informatiques	3,5
Module 8		Qualité, exploitation des indicateurs et surveillance	5
Module 9		Réalisation d'un contrôle technique	2,5
Module 10		Evaluation	2,5
Bilan		Bilan de la formation	0,5
<b>Total</b>			<b>35</b>



# FCA-25-VL-EXP-35H-V2

## PROGRAMME DE FORMATION

### PLANNING DE LA FORMATION :

Formation en présentiel d'un volume horaire de 35 heures.

Les plages horaires de formation en présentiel sont de 08h00 à 18h00 (la précision de l'horaire de début de formation sera faite sur la convocation).

Les horaires pourront être ajustés par le formateur durant la formation, sans que la durée initiale totale du stage ne soit modifiée.

Pour cette formation destinée essentiellement aux chefs d'entreprise nous proposons deux types de planning :

Un planning où la formation est répartie sur 4,5 jours avec un maximum de 8 heures par jour.

Un planning où la formation est répartie sur 4 jours, destinée aux chefs d'entreprise, avec une durée moyenne de 9 heures par jour.

### Planning sur 4,5 jours

Jour 1		Jour 2		Jour 3		Jour 4		Jour 5	
7 heures		8 heures		8 heures		8 heures		4 heures	
	Accueil 30 minutes		Module 3 4 heures		Module 5 2 Heures		Module 7 1 Heure 30 minutes		Module 9 1 Heure
3 heures	Module 1 2 h 30	4 heures		4 heures	Module 6 2 Heures	4 heures	Module 8 2 Heures 30 minutes	4 heures	Evaluation
									Bilan 30 minutes
Pause déjeuner		Pause déjeuner		Pause déjeuner		Pause déjeuner		Pause déjeuner	
	Module 1 1 heures		Module 4 2 Heures		Module 6 2 Heures		Module 8 2 Heures 30 minutes		
4 heures	Module 2 3 heures	4 heures	Module 5 2 Heures	4 heures	Module 7 2 Heures	4 heures	Module 9 1 Heure 30 minutes		



# FCA-25-VL-EXP-35H-V2

## PROGRAMME DE FORMATION

### Planning sur 4 jours

Jour 1		Jour 2		Jour 3		Jour 4	
9 heures		9 heures		9 heures		8 heures	
4 heures	Accueil 30 minutes	4 heures	Module 3 2 Heures	4 heures	Module 6 3 Heures	4 heures	Module 8 2 Heures 30 minutes
	Module 1 3 Heures 30 minutes		Module 4 2 Heures		Module 7 1 Heure		Module 9 1 Heure 30 minutes
Pause déjeuner		Pause déjeuner		Pause déjeuner		Pause déjeuner	
5 heures	Module 2 3 heures	5 heures	Module 5 4 Heures	5 heures	Module 7 2 Heure 30 minutes	4 heures	Module 9 1 Heure
	Module 3 4 Heures		Module 6 1 Heure		Module 8 2 Heures 30 minutes		Evaluation
						Bilan 30 minutes	